

La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « *Laat ze (Joeki, Hilde en Elsje) naar huis brengen* » (« *Laissez-les reconduire à la maison = Faites-les reconduire à la maison* »).

On y trouve notamment la forme verbale « **LAAT** » qui, à la première personne de l'IMPERATIF joue le rôle d'un auxiliaire « *de mode* » et exige le **REJET** du verbe « BRENGEN », derrière le complément (« *naar de huis* »), à la fin de cette phrase. Voir phénomène du **REJET**, entre autres, à l'impératif :

<http://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes>

L'apprenant(e) francophone sera donc moins dépaysé(e) s'il / si elle se dit que la tournure néerlandophone « **LAAT** » à l'IMPERATIF équivaut à « **LAISSE** ». Notez, qu'en langue anglaise, il y a un phénomène similaire avec « **LET ...** ».

© 2018, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. **Autres exemples** à <http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen>

